

FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE DU PRODUIT

Revêtements souples d'imperméabilité (RSI)

En conformité avec la norme NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN

Mai 2019



N°enregistrement Inies : 2-154:2019



REALISATION :

EVEA

Le Sillon 8 avenue des Thébaudières – 44800 Saint-Herblain

Tél. + 33 (0)2 28 07 87 00 - Fax. + 33 (0)2 40 71 97 41

www.evea-conseil.com



Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de PRB (producteur de la FDES) selon la NF EN 15804+A1 et le complément national NF EN 15804/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète à la FDES d'origine ainsi qu'à son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

Il est rappelé que les résultats de l'étude sont fondés seulement sur des faits, circonstances et hypothèses qui ont été soumis au cours de l'étude. Si ces faits, circonstances et hypothèses diffèrent, les résultats sont susceptibles de changer.

De plus il convient de considérer les résultats de l'étude dans leur ensemble, au regard des hypothèses, et non pas pris isolément.

La norme EN 15804+A1 du CEN sert de Règles de définition des catégories de produits (RCP).

Guide de lecture

L'affichage des données d'inventaire respecte les exigences de la norme NF EN 15804+A1.

Dans les tableaux suivants $2,53E-06$ doit être lu : $2,53 \times 10^{-6}$ (écriture scientifique).

Les unités utilisées sont précisées devant chaque flux, elles sont :

- le kilogramme « kg »,
- le gramme « g »,
- le litre « l »,
- le kilowattheure « kWh »,
- le mégajoule « MJ ».
- le mètre cube « m³ »
- le mètre carré « m² »

Abréviations :

- ACV : Analyse du Cycle de Vie
- DVR : Durée de Vie de Référence
- UF : Unité Fonctionnelle
- PCI : Pouvoir Calorifique Inférieur

Précaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits

Les FDES peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A1.

La norme NF EN 15804+A1 définit au § 5.3 *Comparabilité des FDES pour les produits de construction*, les conditions dans lesquelles les produits peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la FDES :

" Une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des FDES doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'informations). "

SOMMAIRE

1	Introduction.....	4
2	Information Générale.....	5
3	Description de l'unité fonctionnelle (ou unité déclarée) et du produit	5
4	Etapes du cycle de vie.....	7
4.1	Diagramme de flux	7
4.2	Etape de production, A1-A3	8
4.3	Etape de construction, A4-A5.....	8
4.4	Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7.....	9
4.5	Etape de fin de vie C1-C4 :	9
4.6	Potentiel de recyclage/réutilisation/récupération, D.....	9
5	Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie.....	10
6	Résultat de l'analyse du cycle de vie.....	11
7	Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant la période d'utilisation.....	16
7.1	Emissions dans l'air	16
7.2	Emissions dans l'eau	16
8	Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments.....	16

1 INTRODUCTION

Cette fiche constitue un cadre adapté à la présentation des caractéristiques environnementales conformément aux exigences de la norme NF EN 15804+A1, son complément national NF EN 15804/CN et à la fourniture de commentaires et d'informations complémentaires utiles dans le respect de l'esprit de cette norme en matière de sincérité et de transparence.

Un rapport d'accompagnement de la déclaration a été établi et il peut être consulté, sous accord de confidentialité, au siège de PRB.

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de PRB.

Contact :

Pascal Henry

Coordonnées du contact :

pascal.henry@prb.fr

02 51 98 10 20

2 INFORMATION GENERALE

1. Nom et adresse du déclarant :

PRB SA
16, rue de la TOUR
CS 10018
85150 La Mothe Achard


2. Le site de fabrication pour lequel la FDES est représentative :

PRB SA
16, rue de la TOUR
CS 10018
85150 La Mothe Achard

3. Type de FDES : "du berceau à la tombe".
4. Type de FDES : Individuelle.
5. Date de publication : Mai 2019
6. Date de fin de validité : Mai 2024
7. Les références commerciales/identification du produit :

- PRB COLOR ACRYL FLEX
- PRB SILOFLEX
- PRB COLOR IMPER
- PRB COLOR IMPERMAT
- PRB COLOR TOPFLEX

8. FDES vérifiée

La norme NF EN 15804+A1 du CEN sert de RCP a).	
Vérification indépendante de la déclaration, conformément à l'EN ISO 14025:2010	
<input type="checkbox"/> interne <input checked="" type="checkbox"/> externe	
(Selon le cas b)) Vérification par tierce partie :	
Vérification : 	Nom du vérificateur : Marcel Gómez (info@marcelgomez.com) Programme de vérification : Programme FDES-INIES Adresse : Association HQE, 4 avenue du Recteur Poincaré - 75016 Paris. Site web : http://www.inies.fr/accueil/
a) Règles de définition des catégories de produits b) Facultatif pour la communication entre entreprises, obligatoire pour la communication entre une entreprise et ses clients (voir l'EN ISO 14025:2010, 9.4).	

3 DESCRIPTION DE L'UNITE FONCTIONNELLE (OU UNITE DECLAREE) ET DU PRODUIT

9. Description de l'unité fonctionnelle (ou unité déclarée) :

« Protéger et décorer 1m² de support, préparé dans les règles de l'art* avec un produit de finition sur la base d'une durée de vie de référence de 30 ans comprenant une mise en œuvre et aucun entretien. Le rendement du produit de référence est de 1220 g/m². »

(*). Conformément au DTU 59.1.

10. Description du produit : les produits sont des revêtements souples d'imperméabilité (RSI).
 11. Description de l'usage du produit (domaine d'application) : le domaine d'application est la France.
 12. Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle :

- La consommation de produit par UF est donnée pour une application sur support plan et normalement absorbant. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se référer à la Fiche Technique du produit concerné pour obtenir plus de précisions.
- Les produits de la gamme sont destinés à une application intérieure/extérieure.
- La teinte blanche a servi de base à cette étude.

13. Description des principaux composants et/ou matériaux du produit :

Le produit est principalement composé d'une charge minérale, d'un liant, d'eau et de pigments.

Paramètre	Unités	Valeur
Quantité de produit	g/m ²	1220
Emballage de distribution	-	L'emballage consiste en un pot en polypropylène posé sur une palette entouré de film PEBD.
Palette bois	kg/m ²	3,42E-02
Film polyéthylène	kg/m ²	7,32E-04
Polypropylène	kg/m ²	5,12E-02
Taux de chute lors de la mise en œuvre	%	3%
Taux de chute lors de la maintenance	%	Sans objet
Justification des informations fournies		Les informations sont fournies par PRB.

14. Préciser si le produit contient des substances de la liste candidate selon le règlement REACH (si supérieur à 0,1% en masse)

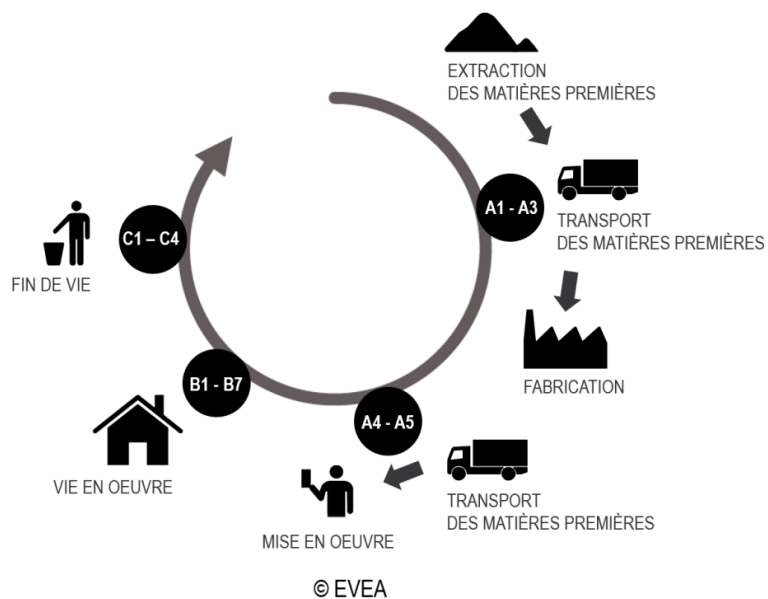
Le produit ne contient aucune substance de la liste candidate selon le règlement REACH à plus de 0,1% en masse.

15. Description de la durée de vie de référence (si applicable et conformément aux §7.2.2 de la NF EN 15804+A1)

Paramètre	Unités	Valeur
Durée de vie de référence	Années	30
Paramètres théoriques	Unités appropriées/ou mentions appropriées	-
Qualité présumée des travaux	-	La qualité des travaux est présumée conforme aux recommandations inscrites sur la fiche technique du produit.
Environnement extérieur	-	-
Environnement intérieur	-	Un détail des émissions de polluants volatils est donné dans le paragraphe 7.
Conditions d'utilisation	-	L'utilisation du produit est supposée conforme aux préconisations de la fiche technique du produit.
Maintenance	-	Aucune maintenance n'est nécessaire.

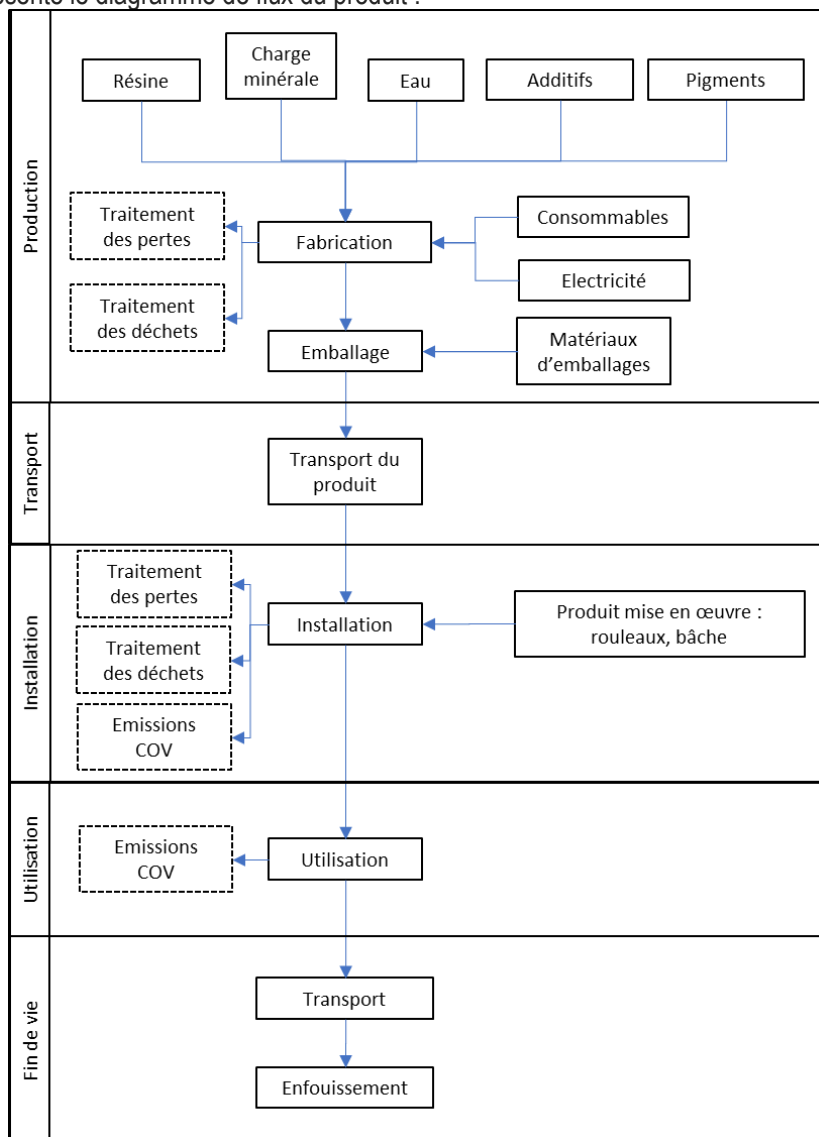
4 ETAPES DU CYCLE DE VIE

Diagramme du cycle de vie du produit :



4.1 Diagramme de flux

La figure suivante présente le diagramme de flux du produit :



4.2 Etape de production, A1-A3

Les étapes A1 à A3 comprennent tous les processus depuis l'extraction des matières premières jusqu'à leur transformation en usine :

- A1 : Extraction/Fabrication des matières premières listées ci-dessus.
- A2 : Transport par camion des matières premières depuis leur site de fabrication jusqu'au site de production PRB
- A3 : Utilisation d'énergie et de consommables pour le fonctionnement du process de production (pesée, mélange, traitement, conditionnement), traitement des déchets et des pertes.

4.3 Etape de construction, A4-A5

Transport jusqu'au chantier (A4) :

Paramètre	Unités	Valeur
Type de combustible et consommation du véhicule ou type de véhicule		Les véhicules considérés sont des camions de type Euro 4 et de charge utile 16-32 tonnes pour le trajet.
Distance jusqu'au chantier	km	747,24
Capacité d'utilisation	%	36
Masse volumique du produit transporté	kg/m ³	-
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique		-
Description du scénario		Le produit est livré par camion de l'usine de fabrication jusqu'au site des fournisseurs ou clients. La distance de transport est moyennée et pondérée en fonction du volume des ventes.

Installation dans le bâtiment (A5) :

Paramètre	Unités	Valeur
Description du scénario		Le scénario de mise en œuvre consiste en l'utilisation de 25m ² de bâche polyéthylène et d'un rouleau pour peindre une pièce de 5m x 5m x 2,5m (50m ²). D'autres produits de mise en œuvre peuvent être employés (pinceau, pistolet à peinture, etc.) mais seul le rouleau a été modélisé (matériel le plus couramment utilisé). Les chutes de mise en œuvre sont considérées comme des déchets dangereux éliminés par incinération. Les emballages sont traités par enfouissement et incinération. L'hypothèse est faite d'un transport de 30km pour les déchets non dangereux et de 100km pour les déchets dangereux (chutes de production).
Outils de mise en œuvre	-	-
Rouleau	kg/m ²	1,81E-03
Bâche	kg/m ²	1,50E-03
Utilisation d'autres ressources	kg/m ²	0,00E+00
Déchets produits lors de la mise en œuvre	-	-
Déchets chutes	kg/m ²	6,10E-02
Déchets bois	kg/m ²	3,42E-02
Déchets PE	kg/m ²	7,32E-04
Déchets PP	kg/m ²	5,12E-02
Emissions directes dans l'air ambiant (COV)	kg/m ²	1,10E-02

4.4 Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7

B1 Usage du produit :

Paramètre	Unités	Valeur/description
Emissions de COV	kg/m ²	1,22E-03

B2 Maintenance :

Aucune maintenance n'est jugée nécessaire sur la durée de vie de référence choisie.

B3 Réparation :

Aucune réparation n'est jugée nécessaire sur la durée de vie de référence choisie.

B4 Remplacement :

Aucun remplacement n'est jugé nécessaire sur la durée de vie de référence choisie.

B5 Réhabilitation :

Aucune réhabilitation n'est jugée nécessaire sur la durée de vie de référence choisie.

B6 – B7 Utilisation de l'énergie et de l'eau :

Aucune consommation n'est jugée nécessaire sur la durée de vie de référence choisie.



4.5 Etape de fin de vie C1-C4 :

Paramètre	Unités	Valeur/description
Quantité collectée séparément	kg	-
Quantité collectée avec des déchets de construction mélangés	g/m ²	1220
Quantité destinée à la réutilisation	kg	-
Quantité destinée au recyclage	kg	-
Quantité destinée à la récupération d'énergie	kg	-
Quantité de produit mise en décharge	g/m ²	1220
Description du scénario		Le produit est éliminé avec le support en fin de vie. Le scénario de fin de vie est donc celui d'un déchet non dangereux éliminé par enfouissement, tout comme le support. L'hypothèse est faite d'une distance de 30km entre le site de déconstruction et le site d'enfouissement.

4.6 Potentiel de recyclage/réutilisation/récupération, D

Le module D n'est pas pris en compte dans cette étude.

5 INFORMATION POUR LE CALCUL DE L'ANALYSE DE CYCLE DE VIE

PCR utilisé	NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN
Critère de coupure	La règle de coupure utilisée dans cette FDES est celle définie dans la norme NF EN 15804+A1
Frontières du système	Les frontières du système respectent les limites imposées par la norme NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN. Les frontières du système vont du « berceau à la tombe ».
Allocations	Une allocation massique des données de fabrication a été réalisé par PRB.
Représentativité géographique et représentativité temporelle des données primaires	<p>Données génériques issues de la base de données ecoinvent 3.4 « allocation cut-off by classification ».</p> <p>Les données spécifiques PRB correspondent à l'année 2014.</p> <p>Logiciels utilisés :</p> <p>  - SimaPro, logiciel d'analyse de cycle de vie (V8.5).</p> <p>- Ev-DEC, (www.ev-dec.com), développée par le cabinet conseil EVEA (www.evea-conseil.com), qui aide à la réalisation des FDES.</p>
Modèle d'impact	Méthode utilisée : Ev-Dec, développé par le le cabinet conseil EVEA : Méthode EN 15804_FR_Ev-DEC 1.16_ei3.4 V1.16 (Sources du modèle de caractérisation : CML-IA 4.1, EVEA et NF EN 15804/CN)
Variabilité des résultats	La FDES couvre plusieurs produits, une analyse de sensibilité a été réalisée sur la formulation des produits. Les résultats montrent les impacts moyens sont inférieurs à 1,4 fois les bornes minimales et maximales. Les résultats de cette FDES sont calculés sur la base d'une moyenne pondérée en fonction des volumes de production des produits couverts.

6 RESULTAT DE L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

Impacts environnementaux	Etape de fabrication			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Réchauffement climatique kg CO ₂ eq/UF	2,00E+00	1,41E-01	3,66E-01	1,57E-01	2,63E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,14E-03	0,00E+00	1,07E-01	N.C.
Appauvrissement de la couche d'ozone kg CFC 11 eq/UF	2,35E-07	2,64E-08	3,17E-08	2,95E-08	2,10E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,23E-10	0,00E+00	3,16E-09	N.C.
Acidification des sols et de l'eau kg SO ₂ eq/UF	2,54E-02	5,48E-04	1,49E-03	6,12E-04	1,19E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,22E-05	0,00E+00	6,78E-05	N.C.
Eutrophisation kg (PO ₄) ³⁻ eq/UF	1,32E-03	9,88E-05	1,42E-04	1,10E-04	9,06E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,20E-06	0,00E+00	1,62E-05	N.C.
Formation d'ozone photochimique C ₂ H ₄ eq/UF	1,92E-03	7,90E-05	2,18E-04	8,82E-05	4,25E-03	4,60E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,08E-06	0,00E+00	2,93E-05	N.C.
Epuisement des ressources abiotiques (éléments) kg Sb eq/UF	1,85E-05	4,42E-07	7,17E-07	4,94E-07	8,10E-07	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,39E-09	0,00E+00	1,55E-08	N.C.
Épuisement des ressources abiotiques (fossiles) MJ PCI/UF	2,78E+01	2,14E+00	5,83E+00	2,39E+00	2,04E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,97E-02	0,00E+00	2,71E-01	N.C.
Pollution de l'eau m ³ /UF	2,16E+00	5,05E-02	1,29E-01	5,63E-02	1,18E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,18E-03	0,00E+00	1,06E-02	N.C.
Pollution de l'air m ³ /UF	3,76E+02	1,53E+01	2,83E+01	1,71E+01	1,20E+02	1,11E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,32E-01	0,00E+00	1,30E+00	N.C.

Utilisation des ressources	Etape de fabrication			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / Amélioration	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières MJ PCI/UF	2,76E+00	3,19E-02	7,48E-01	3,56E-02	2,03E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	8,98E-04	0,00E+00	8,39E-03	N.C.
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	5,40E-01	0,00E+00	1,98E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ PCI/UF	2,76E+00	3,19E-02	1,29E+00	3,56E-02	2,23E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	8,98E-04	0,00E+00	8,39E-03	N.C.
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières MJ PCI/UF	1,53E+01	2,19E+00	3,97E+00	2,45E+00	1,45E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,12E-02	0,00E+00	2,89E-01	N.C.
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières MJ PCI/UF	1,63E+01	0,00E+00	2,75E+00	0,00E+00	8,27E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ PCI/UF	3,15E+01	2,19E+00	6,72E+00	2,45E+00	2,28E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,12E-02	0,00E+00	2,89E-01	N.C.
Utilisation de matière secondaire kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.
Utilisation nette d'eau douce m³/UF	5,37E-02	4,12E-04	4,16E-03	4,60E-04	2,82E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,09E-05	0,00E+00	3,42E-04	N.C.

Catégorie de déchets	Etape de fabrication			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Déchets dangereux éliminés kg/UF	3,39E-01	1,29E-03	3,52E-02	1,44E-03	2,94E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,71E-05	0,00E+00	2,51E-04	N.C.
Déchets non dangereux éliminés kg/UF	1,42E+00	1,14E-01	8,27E-02	1,27E-01	1,17E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,64E-03	0,00E+00	1,22E+00	N.C.
Déchets radioactifs éliminés kg/UF	9,94E-05	1,51E-05	1,62E-05	1,68E-05	8,00E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,60E-07	0,00E+00	1,91E-06	N.C.

Flux sortants		Etape de fabrication			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D. Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
		A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 traitement des déchets	C4 Décharge	
Composants destinés à la réutilisation kg/UF		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.
Matériaux destinés au recyclage kg/UF		0,00E+00	0,00E+00	1,37E-03	0,00E+00	5,00E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.
Matériaux destinés à la récupération d'énergie kg/UF		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.
Energie fournie à l'extérieur (par vecteur énergétique) MJ/UF	Electricité	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.
	Vapeur	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.
	Gaz de process	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C.

Catégorie d'impact / flux	Unité	Total Fabrication	Total Mise en œuvre	Total Vie en œuvre	Total Fin de vie	Total Cycle de vie
Réchauffement climatique	kg CO ₂ eq/UF	2,51E+00	4,21E-01	0,00E+00	4,51E-02	3,04E+00
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC 11 eq/UF	2,93E-07	5,04E-08	0,00E+00	1,55E-09	3,47E-07
Acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ eq/UF	2,74E-02	1,80E-03	0,00E+00	3,28E-05	2,93E-02
Eutrophisation	kg (PO ₄) ³⁻ eq/UF	1,56E-03	2,01E-04	0,00E+00	7,54E-06	1,78E-03
Formation d'ozone photochimique	Ethene eq/UF	2,22E-03	4,34E-03	4,60E-04	1,29E-05	7,04E-03
Epuisement des ressources abiotiques -éléments	kg Sb eq/UF	1,97E-05	1,30E-06	0,00E+00	8,96E-09	2,10E-05
Epuisement des ressources abiotiques -fossiles	MJ PCI/UF	3,58E+01	4,43E+00	0,00E+00	1,31E-01	4,05E+01
Pollution de l'eau	m ³ /UF	2,34E+00	1,75E-01	0,00E+00	4,82E-03	2,53E+00
Pollution de l'air	m ³ /UF	4,19E+02	1,37E+02	1,11E+01	7,09E-01	5,69E+02
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ PCI/UF	3,54E+00	2,38E-01	0,00E+00	3,81E-03	3,78E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	MJ PCI/UF	5,40E-01	1,98E-02	0,00E+00	0,00E+00	5,59E-01
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ PCI/UF	4,08E+00	2,58E-01	0,00E+00	3,81E-03	4,34E+00
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ PCI/UF	2,14E+01	3,90E+00	0,00E+00	1,39E-01	2,57E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières	MJ PCI/UF	1,90E+01	8,27E-01	0,00E+00	0,00E+00	1,98E+01
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ PCI/UF	4,04E+01	4,72E+00	0,00E+00	1,39E-01	4,55E+01
Utilisation de matière secondaire	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce	m ³ /UF	5,83E-02	3,28E-03	0,00E+00	1,45E-04	6,19E-02
Déchets dangereux éliminés	kg/UF	3,75E-01	3,09E-02	0,00E+00	1,14E-04	4,06E-01
Déchets non dangereux éliminés	kg/UF	1,61E+00	2,45E-01	0,00E+00	5,03E-01	3,08E+00
Déchets radioactifs éliminés	kg/UF	1,31E-04	2,48E-05	0,00E+00	9,32E-07	1,58E-04
Composants destinés à la réutilisation	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage	kg/UF	1,37E-03	5,00E-05	0,00E+00	0,00E+00	1,42E-03
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournie à l'extérieure (électricité)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournie à l'extérieure (vapeur)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournie à l'extérieure (gaz)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

7 INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTERIEUR, LE SOL ET L'EAU PENDANT LA PERIODE D'UTILISATION

7.1 EMISSIONS DANS L'AIR

Emissions de COV et de formaldéhyde

Emissions de COVT dans l'air - mesure à 28 jours (série NF EN ISO 16 000) pour les produits pouvant être en contact avec l'air intérieur :

- Conforme à la classe A+ de l'étiquetage réglementaire français pour les produits PRB COLOR ACRYL FLEX et PRB SILOFLEX.
- Conforme à la classe A+ de l'étiquetage réglementaire français pour le produit PRB COLOR IMPER

Source : rapports d'essai AX13-03304.002, AX13-03304.001, AX13-03304.003.



Comportement face à la croissance fongique et bactérienne

Aucun essai de croissance fongique et bactérienne n'a été réalisé sur les produits.

Emissions radioactives naturelles des produits de construction

Aucun essai d'émissions radioactives n'a été réalisé sur les produits.

Emissions de fibres et de particules

Aucun essai d'émissions de fibres et de particules n'a été réalisé pour les produits étudiés.

7.2 EMISSIONS DANS L'EAU

Le produit n'est pas en contact avec l'eau potable mais peut être en contact avec l'eau de pluie. Cependant aucun essai n'a été réalisé sur le relargage de substances dans l'eau de ruissellement.

8 CONTRIBUTION DU PRODUIT A LA QUALITE DE VIE A L'INTERIEUR DES BATIMENTS

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment :

La peinture ne revendique aucune performance thermique.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment :

La peinture ne revendique aucune performance acoustique.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment :

La peinture contribue au confort visuel, cependant aucun essai n'a été réalisé.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment :

Le produit ne revendique aucune performance olfactive.